Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Ordre du jour - Annexe 2 - Liste des opérations reprogrammées actions 1 à 64

Comité de programmation du 04/07/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis instructeur		Avis des tiers experts						Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements prévus																				Descriptif de l'opération
									Dénomination du tiers			Dénomination du tiers			Dénomination du tiers				Union européenne				Dépenses publiques nationales										Dépenses privées				Indicateurs du cadre de performance		
							Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Section	Imputation	Montant	HT/TTC	FEDER	%	FSE+	%	Région CVL	%	Autres régions	%	ETAT	%	AE2B	%	Départements	%	Communes	%	EPCI	%	Autres publics	%	Autofinancement public	%	Fonds privés	%	Autofinancement privé	%	Réalisation	Résultat	
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,pérennité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00029435	CRESITT INDUSTRIE	Diffusion technologique thématique électronique 2024-2026	Favorable	Lors de la préparation de la convention, à la suite du passage en comité de programmation du 30/05/2024, une erreur matérielle a été détectée dans le plan de financement. La reprogrammation a pour objectif de corriger cette erreur matérielle.							Fonctionnement	9305-052-6574B-21962-081	880 224,36 €	TTC	400 224,36 €	45,47%			230 000,00 €	26,13%			250 000,00 €	28,40%													RCO01: 0 RCO64:0 RCO05:0 RC007:0	RCR05:0	La CRESITT Industrie est une structure experte en électronique labellisée CRT depuis 2007. La labellisation CRT a été renouvelée pour 5 ans en 2021. Le projet de diffusion technologique 2024-2026 du CRESITT fait partie intégrante de la mission d'intérêt général du CRESITT, visant à accroître l'intégration de nouvelles technologies émergente dans les process et offres de services des entreprises régionales. Il est composé, sur l'ensemble du territoire régional : - 37 actions récurrentes liées à la mission d'intérêt général du CRT CRESITT : Agoutages et mises en relation, visites d'entreprises, conseils de premier niveau, participation à des projets ou actions à caractère régional participation au réseau des développeurs, aux pôles de compétitivité régionaux (S2E2, Dream, Polymeris), groupe de travail du GIP Recia, événements régionaux, soutien à Polytech Orléans et école IoT, participation au cluster HealthCare Loire Valley, montage de projets ANR territoriaux (AgrevertTech Valley et Métropole Orléans), participation à l'ARD MATEVE et notamment au club des industriels, ... - De deux séminaires technologiques par an (en 2024, les sujets traités seront « Innovations pour l'industrie » et « Alimentation des systèmes embarqués ») - De Veille technologique, avec un focus sur deux thématiques par an (en 2024, les thématiques seront « Technologies électroniques pour le calcul quantique » & « Electronique et biomimétisme ») - D'une action « Industrie du futur » et Diffusion Technologique du FabLab / Industry Lab - D'une action structurante concernant le suivi de la certification ISO9001 Le CRESITT est localisé à Orléans et l'opération aura un rayonnement régional.
4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive	5 - Emploi,orientation,formation,économie sociale et solidaire	4.7 - Promouvoir l'apprentissage, les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles, mieux anticiper les changements en matière de compétences, faciliter les transitions et promouvoir la mobilité professionnelle	32-Actions de formation professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi et plus particulièrement les jeunes	7520/7541/7544/7546/7550/7552/7554/7555/7556/7557 7558/7560/7562/7568/7571/7578/7579/7580/7581/7582 7592/7593/7594/7595/7596/7597/ 7598/7603/7604/7607 7608/7609/7610/7611/7612/7621/ 7624/7631/7632/7633 7634/7635/7636/7637/7639/7640/ 7641/7644/7644/7645 7645/7655/7656/7657/7660/7667/ 7668/7669/7670	Région Centre-Val de Loire	Formations des demandeurs d'emploi	Favorable	Considérant que les remarques des auditeurs relatives aux dépenses de rémunération éligibles lors du Programme opérationnel 2014-2020, un avenant a été demandé par le porteur afin de sécuriser les dépenses en écartant les dépenses de rémunération des dépenses éligibles au FSE+. Ainsi, les dépenses de rémunération ont été retirées des dépenses éligibles pour les actions initialement programmées. Et pour compenser ce retrait de dépenses, 26 nouvelles actions du PRF 2024 ont été ajoutées à la demande de cofinancement. L'ajout des 26 opération représente dorénavant un coût total éligible de 69 651 571,33€ TTC et une aide européenne de 41 790 942,71 €, soit un taux d'intervention UE de 60%.							Fonctionnement	9305-051-657-21930-081	69 651 571,33 €	TTC	41 790 942,71 €	60,00%													27860628,62	0,4									EECO02=04 : 11266 / EECO09=10 : 9545	EECR01-4955/ EECR04 : 2138 / EECR05: 5737	Ce projet porte sur la mise en œuvre des opérations de formation professionnelle déployées par la Région au titre des Parcours Métiers, à travers le financement des coûts pédagogiques sur la période 2022-2024. Le Programme Régional de Formation (PRF) couvre plusieurs types d'actions de formation visant à favoriser une insertion professionnelle durable par le développement des compétences professionnelles. Ainsi, selon sa distance à l'emploi, le stagiaire pourra bénéficier d'actions différentes au sein des « Parcours Métiers » : - Elaboration de projets professionnels : dispositif visant à accompagnant les personnes en recherche d'emploi dans l'élaboration de leur projet professionnel ; - Prépa Métiers : dispositif de préqualification visant un 1er niveau d'emploi ou une suite de parcours qualifiant ; - Se former au métier : dispositif visant la qualification ou certification des personnes en recherche d'emploi en vue de faciliter leur retour ou accès à l'emploi.